



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : FEMMES ET MARCHÉ DU TRAVAIL AU PROCHE ET MOYEN-ORIENT

Le taux de participation féminine au sein du marché du travail dans la région du Proche et Moyen-Orient fait partie des plus bas au monde. D'après une analyse publiée par la Banque mondiale en octobre 2025, seule une femme sur cinq (de plus de 15 ans) est comptabilisée dans la population active des pays de la zone (hors Israël). En Irak, ce niveau est même inférieur, atteignant 11 %. L'écart des pays de la zone par rapport au reste du monde est significatif, de 25 points de moins ; cette différence est toutefois plus réduite pour les femmes plus jeunes (15-24 ans), de 19 points. Les zones rurales et les zones urbaines sont concernées de manière similaire.

La tendance est préoccupante. Si certains pays comme l'Irak ont connu des améliorations notables depuis 2010, la féminisation du marché du travail, qui avait augmenté dans les années 2000, s'est subitement arrêtée. Le taux d'activité des femmes stagne à partir de 2016, pour se situer à 17 % en Jordanie et à 15 % en Iran. Dans d'autres pays elle décroît, comme en Égypte qui avait atteint un pic entre 2008 et 2016 (à 22 %).

Cette situation est paradoxale. Elle ne s'explique pas par des différences dans la distribution des sexes ou dans les niveaux d'éducation. Ainsi, dans les territoires palestiniens ou en Jordanie, la part des femmes dans l'éducation a significativement augmenté depuis les années 2000, pour dépasser la part des hommes dans l'enseignement supérieur par exemple, à partir de respectivement 2012 et 2015, sans que cette évolution ne se traduise par une féminisation accrue du marché du travail.

En réalité, cette situation s'explique d'abord par des normes sociales strictes. Ce n'est pas tant l'absence ou non de cadre de protection des femmes que l'acceptabilité sociale des femmes en emploi qui joue. Ainsi, dans les territoires palestiniens, c'est cet argument qui est invoqué pour expliquer la situation, en troisième position après l'absence d'opportunités et de trop faibles rémunérations. Au global, une femme célibataire a plus de chances de participer au marché du travail qu'une femme mariée et avec charge de famille : il existe un « fardeau de l'enfant » (Kleven et al., 2025), particulièrement prégnant au Liban ou en Iran, qui pèse sur leurs perspectives.

D'autres facteurs jouent également dans la faible représentation des femmes sur le marché de l'emploi, notamment la situation économique globale du pays. En Syrie, la guerre a conduit à une désorganisation profonde du marché du travail. Au Liban, le recul de la participation féminine s'est fait dans un contexte d'effondrement économique et d'émigration. Par ailleurs, dans la région, le secteur privé présente une faible capacité d'absorption ; les femmes qui travaillent sont ainsi, en proportion, plus souvent dans le service public.

Cette situation a des effets sur l'économie des pays de la région. Elle représente d'abord un coût : moins de femmes sur le marché du travail signifie une perte de productivité, une pression accrue sur les finances publiques, la faiblesse de la croissance potentielle à moyen terme, un renforcement des inégalités sociales ainsi qu'un

LE CHIFFRE À RETENIR

20 %

TAUX D'ACTIVITÉ DES
FEMMES

accroissement de la vulnérabilité des ménages. En d'autres termes, l'évolution du marché du travail féminin constitue un enjeu central de soutenabilité économique pour les pays du Proche et Moyen-Orient.

L'étude de la Banque mondiale d'octobre 2025 démontre ainsi qu'un accès facilité des femmes au marché du travail pourrait augmenter significativement la richesse nationale. Dans des pays comme l'Égypte ou la Jordanie, une plus grande égalité entre les sexes sur le marché du travail, et une meilleure adéquation des femmes à leur capacité et leurs compétences, permettraient d'augmenter le PIB par habitant de 20 à 30 points de PIB. Ce potentiel de croissance lié à la féminisation du marché du travail fait parmi des plus élevés au monde.

Service Économique Régional de Beyrouth

RÉGION

1. LA COMMISSION EUROPÉENNE LANCE UN APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT DU SECTEUR PRIVÉ DES ENTREPRISES DE LA RÉGION

La DG MENA de la Commission européenne a lancé, le 17 décembre 2025, un appel à manifestations d'intérêt destiné à cartographier l'appétence du secteur privé européen pour le commerce et l'investissement en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, dans le cadre du Pacte pour la Méditerranée et de la stratégie Global Gateway. Cette initiative vise à identifier les priorités sectorielles, les opportunités d'investissement et les contraintes rencontrées par les entreprises européennes dans la région. Les secteurs ciblés recouvrent notamment le numérique, l'énergie et le climat, les transports, la santé, l'éducation et la recherche, en cohérence avec les objectifs de développement durable et les engagements climatiques de l'UE. Les informations recueillies doivent permettre d'alimenter le dialogue politique avec les pays partenaires, d'orienter les futures réformes économiques et d'adapter les instruments européens de soutien à l'investissement privé.

ÉGYPTE

1. LE FMI REVOIT À LA HAUSSE LES PRÉVISIONS DE CROISSANCE DE L'ÉGYPTE

Dans le cadre des World Economic Outlook de janvier, le FMI a relevé ses prévisions de croissance du PIB de 4,5 % à 4,7 % pour l'exercice en cours 2025/26 (juillet à juin), et de 4,7 % à 5,4 % pour l'exercice 2026/27. Cette révision à la hausse reflète les progrès réalisés dans la stabilisation macroéconomique et la mise en œuvre de certaines réformes dans le cadre du programme FMI, ainsi que le rebond marqué de l'activité économique, porté par l'industrie manufacturière non pétrolière, le tourisme, les transports et les services financiers. Le FMI souligne également l'amélioration de la balance des paiements, soutenue par le dynamisme des transferts de la diaspora, des recettes touristiques et des exportations hors hydrocarbures, ainsi que par des conditions de financement extérieur plus favorables. De son côté, la Banque mondiale maintient ses

prévisions de croissance à 4,4 % en 2025 et à 4,3 % en 2026.

2. L'UE VERSE UNE TRANCHE DE 1 MD EUR DANS LE CADRE DE L'ASSISTANCE MACRO FINANCIÈRE

En mars 2024, l'UE et l'Égypte ont convenu de développer un partenariat stratégique et global, en s'appuyant sur une enveloppe d'un montant maximal de 7,4 Mds EUR, dont jusqu'à 5 Mds EUR sous forme d'assistance macro-financière (AMF). Dans ce cadre, un an après le versement d'une première AMF de 1 Md EUR sous forme de prêt, la Commission européenne vient de procéder au décaissement d'une première tranche de 1 Md EUR de l'assistance macro-financière en cours dont le montant total s'élève à 4 Mds EUR et pourrait donner lieu à deux autres décaissements.

3. L'ÉGYpte RÉAFFIRME SA PRIORITÉ AU RÈGLEMENT DES DETTES ENVERS LES COMPAGNIES PÉTROLIERE ET GAZIÈRES

Le Président Abdel Fattah Al-Sissi a réaffirmé, lors d'une réunion gouvernementale le 18 janvier 2026, la priorité accordée au règlement intégral des arriérés dus aux compagnies pétrolières et gazières opérant en Égypte. Le gouvernement met actuellement en œuvre un plan accéléré visant à apurer près de 750 M USD de dettes résiduelles d'ici fin mars 2026, après avoir déjà remboursé plus de 5,5 Mds USD depuis mi-2023. Cette stratégie s'inscrit dans un objectif clair de restauration de la confiance des investisseurs et de relance de la production nationale de gaz, en recul ces dernières années. Les autorités entendent parallèlement intensifier les activités d'exploration, renforcer les incitations financières et simplifier les procédures au profit des investisseurs des secteurs des hydrocarbures, tout en consolidant l'ambition de l'Égypte de se positionner comme hub énergétique régional.

4. MISE EN SERVICE DU 1^{ER} TERMINAL À CONTENEURS SEMI AUTOMATISÉ AU PORT D'AIN SOKHNA

Le Premier Ministre Mostafa Madbouly et le vice Premier ministre en charge du développement industriel et Ministre des Transports Kamel El Wazir ont inauguré, le 15 janvier 2026, le premier terminal à conteneurs semi-automatisé au port d'Ain Sokhna, au sein de la Zone Economique du Canal de Suez (SCZone), marquant une étape structurante dans la stratégie de modernisation portuaire et logistique.

Exploité dans le cadre d'une concession de 30 ans par un consortium réunissant CMA Terminals (groupe CMA CGM), Hutchison Ports, et COSCO Shipping Ports, le terminal bénéficie d'infrastructures de grande capacité et d'équipements automatisés de dernière génération. Implanté au cœur de la Zone économique du canal de Suez, ce projet renforce le rôle d'Ain Sokhna comme pivot du corridor logistique Mer Rouge-Méditerranée et comme point d'ancrage des flux entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie d'ouverture au secteur privé pour accroître la compétitivité des ports égyptiens, capter une part accrue du transbordement régional et accompagner la montée en gamme industrielle du pays.

IRAK

1. PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE BPI FRANCE ET LE FID

Le 16 janvier 2026, Bpifrance et le fonds irakien de développement (FID), fonds souverain irakien créé en 2023, ont signé à Paris un protocole d'accord. Celui-ci vise à renforcer la coopération économique bilatérale et à développer les opportunités d'affaires entre les deux pays. Cet accord ouvre la voie à de la coopération directe entre les deux acteurs, en particulier dans les secteurs de l'environnement, les énergies renouvelables, le numérique, le logement, l'éducation et l'industrie.

IRAN

1. DOUBLEMENT DE LA POPULATION SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ DEPUIS 2018

Selon une analyse du journal économique Donyâ-ye Eqtesâd, la population sous le seuil de pauvreté en Iran a doublé depuis le retrait américain de l'accord nucléaire en 2018, passant d'environ 20 % à plus de 40 %. D'après le ministère du Travail, le taux de pauvreté alimentaire atteint désormais 44 %, contre 16 % en 2011/2012 et 23 % en 2017/2018. Les 5^e et 6^e déciles, dont les dépenses ne dépassent le seuil de pauvreté que de 15 à 30 %, se trouvent dans une situation fragile, tandis que l'écart de revenu des populations pauvres par rapport au seuil s'est creusé (de 20 % à 25 %). Selon le Centre de recherche du Parlement, plus de la moitié de la population consommait en 2022/2023 moins que le minimum

calorique recommandé (2 100 cal/jour). Le seuil de pauvreté à Téhéran est passé de 25 M IRR/personne en 2015/2016 à 75 M IRR en 2022/2023, notamment après la suppression du taux de change préférentiel (de 42 000 à 285 000 IRR pour 1 USD). La contraction des secteurs agricole, industriel et désormais pétrolier, combinée aux chocs politiques et sécuritaires (dont la « guerre de 12 jours »), a comprimé les revenus des ménages. Les économistes estiment que sans évolution de la politique étrangère, toute réforme économique structurelle reste impossible, l'investissement ne pouvant se réaliser en contexte de conflit.

2. CROISSANCE DE LA MASSE MONÉTAIRE (+40 %), A SON PLUS HAUT NIVEAU EN 4 ANS

Selon les données de la Banque centrale (BCI), la croissance annuelle de la masse monétaire a atteint 40,4 % en novembre 2025, un niveau inédit depuis janvier 2022. Après les politiques restrictives engagées début 2022, ce taux avait reculé jusqu'à 24,1 % en avril 2024, mais l'augmentation des dépenses publiques a empêché le maintien de l'objectif de 25-30 %. L'accélération récente résulte notamment de la guerre de 12 jours et de la nécessité de soutenir la production nationale et de financer l'État. Les actifs extérieurs de la BCI, valorisés au taux du marché libre, sont passés de 39,5 Mds USD en juin à 30,6 Mds USD en octobre, tandis que les actifs extérieurs totaux du réseau bancaire ont reculé de 46,2 Mds USD en avril à 43,8 Mds USD en novembre. Parallèlement, la dette de l'État envers le secteur bancaire a progressé de 7,9 Mds USD à 11,6 Mds USD. Ces évolutions, facteurs majeurs de la dépréciation du rial depuis octobre, s'expliqueraient par l'aggravation du non-rapatriement des devises, liée au renforcement des sanctions américaines et au Snapback mais aussi par la perte de confiance croissante des acteurs économiques, ainsi que par la hausse des coûts du transport maritime renchérissant les importations de biens essentiels.

3. SECTEUR PÉTROLIER - PRESSION SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Selon Bloomberg, la production maximale de pétrole brut et de condensats a atteint 5,1 Mb/j en 2024 (+11 % en g.a.). D'après le Centre de recherches du Parlement, la production moyenne pour 2025/2026

s'établit à 4,2 Mb/j, dont 2,6 Mb/j absorbés par la demande intérieure (raffineries, pétrochimie), les exportations étant maintenues proches de leur capacité maximale selon Kepler. La capacité nationale de production d'essence (135 Ml/j) reste insuffisante, nécessitant des importations d'environ 25 Ml/j, financées en partie par un mécanisme de compensation (swap de pétrole brut ou fioul lourd) estimé à 4 Mds USD. Ces besoins en devises, combinés à un rapatriement insuffisant des recettes d'exportation et aux distorsions liées au régime de taux de change multiples – surfacturation des importations industrielles (5 Mds USD), surfacturation des importations de biens essentiels (1 Md USD), réexportations (1 Md USD) et sous-déclaration des exportations (4 Mds USD) – accentuent la pression sur le marché des changes. Le ministre de l'Économie et le gouverneur de la Banque centrale ont commencé l'unification du taux de change (cf. brève du 9 janvier) et envisagent une hausse du prix de l'essence à la pompe – déjà partiellement commencée (cf. brève du 28 novembre dernier) - pour réduire ces distorsions.

ISRAËL

1. LE BUDGET 2026 SOUMIS À LA KNESSET DANS UN CLIMAT D'INCERTITUDE POLITIQUE

Le 18 janvier, le ministère des Finances a transmis le projet de budget de l'État pour 2026 à la Knesset avec plus de deux mois de retard, dans un contexte de forte incertitude politique. Le gouvernement redoute de ne pas disposer d'une majorité suffisante pour son adoption, en raison de la crise avec les partis haredim liée au projet de loi sur la conscription, ceux-ci menaçant de voter contre le budget. Le cadre budgétaire s'élève à 662 Mds ILS (211 Mds USD), contre 650 Mds ILS (207 Mds USD) en 2025, dont 112 Mds ILS (36 Mds USD) consacrés à la défense, un niveau que le ministère des Finances juge difficilement soutenable. Si le budget n'est pas adopté avant le 31 mars, la loi prévoit la dissolution automatique de la Knesset et la tenue sous trois mois d'élections anticipées.

2. INFLATION À 2,6% EN 2025

L'inflation s'est établie à 2,6 % à la fin de l'année 2025, selon les données publiées par le Bureau central des statistiques. Cette évolution reflète des hausses de prix marquées dans plusieurs postes de

consommation. Les voyages à l'étranger ont ainsi enregistré une augmentation significative de 15,3 % depuis la fin de l'année 2024, tandis que les transports publics ont vu leurs tarifs progresser de 16,3 % sur un an. Parallèlement, le marché immobilier (qui n'entre pas dans le calcul de l'indice des prix à la consommation) a connu un revirement inattendu. Après huit mois consécutifs de baisse, les prix des logements avaient reculé de plus de 2,5 % depuis février 2025. Cette tendance s'est toutefois inversée à l'automne, avec une hausse de 0,7 % observée sur la période octobre - novembre. Ce retournement pourrait signaler un point bas du cycle immobilier, dans un contexte où la demande semble se redresser progressivement malgré des conditions financières encore restrictives.

3. HAUSSE DE 70 % DES QUOTAS D'IMPORTATIONS EXEMPTÉS DE DROITS DE DOUANE (FROMAGES DURS)

Le ministre des Finances a signé un décret prévoyant une hausse de 70 % des quotas d'importation de fromages durs exemptés de droits de douane. Le contingent annuel passera ainsi de 11 500 tonnes à 19 500 tonnes. Cette mesure entre immédiatement en vigueur pour une durée de deux ans, avec la possibilité d'une prolongation en fonction de l'évolution du marché. Le décret s'inscrit dans le cadre d'une réforme plus large du secteur laitier, visant à renforcer la concurrence et à réduire les prix. Celle-ci prévoit une diminution d'un tiers de la production laitière locale, désormais estimée à 1 milliard de litres par an, consécutive notamment à la fermeture de petites exploitations moins efficientes. Dans ce contexte, le prix du lait cru a déjà reculé de 15 %.

4. CRÉATION DE 2 NOUVEAUX PROJETS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS ET DE PRODUCTION D'ÉNERGIE EN BASSE GALILÉE

La municipalité de Rehovot et le Conseil régional de Basse-Galilée portent deux projets de centres de traitement des déchets avec production d'électricité, visant à réduire le recours massif à l'enfouissement en Israël, qui concerne aujourd'hui 80 % des déchets, contre environ 40 % en moyenne dans l'OCDE. Chaque installation permettra le tri de près de 300 000 tonnes de déchets par an et la production de 60 à 65 MW d'électricité grâce au traitement thermique des déchets organiques. Les [projets](#), portés par des sociétés municipales, font l'objet d'une procédure

d'instruction accélérée au sein de la Commission nationale des infrastructures, dans le cadre de la réforme gouvernementale d'octobre 2024 visant à orienter davantage de déchets vers le recyclage et la valorisation énergétique, et constituent une étape importante du développement de la filière waste-to-energy en Israël.

JORDANIE

1. HAUSSE DES RECETTES TOURISTIQUES EN 2025

Selon les données de la Banque centrale de Jordanie, les recettes touristiques ont augmenté de +7,6 % en glissement annuel (g.a.) en 2025, s'élevant ainsi à 7,8 Mds USD, après la baisse de -2,3 % enregistrée en 2024. Le mois de décembre 2025 enregistre une croissance de +15,1 % des recettes en g.a., atteignant 630 M USD (contre 545 M USD en décembre 2024). Le nombre de touristes a également augmenté de +15,3 % en 2025 en g.a., notamment en provenance d'Europe (+39,8 %), d'Asie (+32,7 %) ou encore d'Amérique (+18,8 %). Les arrivées de visiteurs en provenance des pays arabes ont quant à elles augmenté de +4 %.

2. PRÊT DE 25 M USD DU QFD POUR LE NATIONAL CONVEYOR

À l'issue de la cinquième session du Comité supérieur mixte jordano-qatarien, le ministère jordanien de l'Industrie, du Commerce et de l'Approvisionnement a annoncé la signature de quatre protocoles d'accord de coopération, notamment dans les secteurs du tourisme et du commerce. Un prêt concessionnel de 25 M USD du Qatar Fund for Development a par ailleurs été approuvé pour financer le projet Aqaba-Amman Water Desalination and Conveyance (National Conveyer). Pour mémoire, ce méga-projet prévoit la construction d'une usine de dessalement à Aqaba, d'une capacité de production de 300 M mètres cubes d'eau par an et un système d'adduction de 450 kilomètres jusqu'à Amman.

3. RECORD D'ACTIVITÉ EN 2025 POUR LE TERMINAL À CONTENEURS D'AQABA

L'Aqaba Container Terminal (ACT) a traité plus d'un million d'EVP (Equivalent Vingt Pieds, unité standard de mesure de fret de conteneurs) en 2025, franchissant cette barre pour la première fois. Des

records mensuels ont également été atteints, notamment 96 060 EVP en décembre. Une nouvelle grue portique navire-terre, acquise pour 13 M USD, a notamment permis d'atteindre ces performances opérationnelles. Malgré une baisse des volumes moyens par navire, l'ACT a réalisé des gains de productivité et a réduit le temps de séjours des navires dans le port.

LIBAN

1. HAUSSE DE 25 % DU NOMBRE DE PASSAGERS AÉRIENS EN 2025

En 2025, l'aéroport international Rafic Hariri de Beyrouth a connu une fréquentation de 7 millions de passagers environ, soit une hausse de 24,6 % par rapport à l'année précédente. Ce chiffre n'a toutefois pas permis de retrouver le niveau de 2023, de 7,1 millions de passagers. L'augmentation du nombre de décollages et d'atterrissements, qui atteignent 55 561, s'élève quant à elle à 19 % par rapport à 2024.

2. AUGMENTATION DE LA BALANCE DES PAIEMENTS EN 2025

La balance des paiements a enregistré un excédent réel de 3,0 Mds USD sur les onze premiers mois de l'année 2025, résultant d'une hausse des actifs extérieurs nets du système financier, principalement portée par la revalorisation des réserves en or. Les dépôts en dollars « frais » ont augmenté de 1,1 Md USD (+34 %), dans un contexte d'amélioration politique, tandis que les dépôts en « lollars » ont reculé de 2,2 Mds USD, maintenant le total des dépôts en devises à un niveau globalement stable. Les dépôts en livres libanaises ont progressé, en lien avec une création monétaire modérée. Le désendettement du secteur privé s'est poursuivi à un rythme ralenti.

La liquidité externe du secteur bancaire est restée quant à elle globalement stable, sans érosion notable, tandis que les fonds propres des banques se sont stabilisés en 2025, soutenus par un retour à une rentabilité légèrement positive.

SYRIE

1. APPRÉCIATION DE LA LIVRE SYRIENNE

La livre syrienne, qui fluctuait entre 120 et 128 (12 000 et 12 800 en ancienne devise), s'est appréciée,

atteignant le niveau de 110 livres pour un dollar. Il s'agit du taux officiel annoncé par la Banque centrale syrienne le 19 janvier. Cette évolution a lieu dans le contexte de reprise par l'armée syrienne du contrôle des principaux champs pétroliers et gaziers de l'est du pays.

2. SIGNATURE D'ACCORDS SUR LE PHOSPHATE AVEC DES ENTREPRISES SAOUDIENNE ET BAHREÏNIENNE

Le ministère syrien de l'Énergie a signé deux accords visant à renforcer l'investissement dans le secteur du phosphate et à accroître les capacités d'exportation du pays. Les accords portent sur l'investissement et l'exportation de volumes totalisant 3,5 millions de tonnes, via des partenariats avec les groupes *Eastern Trading and Contracting Establishment* (Arabie saoudite) et *Al-Hasan Holding* (Bahreïn). Ils couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'extraction à l'exportation, avec un recours accru à des entreprises locales et un potentiel de création d'emplois.

Le phosphate est une ressource stratégique pour la Syrie. Les autorités syriennes présentent ces accords comme une étape initiale destinée à augmenter les recettes, avant un développement ultérieur des activités de transformation malgré des contraintes notamment techniques et logistiques.

janvier), l'indice général des prix de gros a augmenté de 9,12 % en 2025 par rapport à 2024, sous l'effet d'une forte hausse des prix des biens produits localement (+25,03 %), tandis que les biens importés n'ont progressé que de 1,90 %. Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des prix dans le commerce de gros hors véhicules (+10,30 %), qui représente 89 % de l'activité. Toutefois, au quatrième trimestre 2025, l'indice des prix de gros a reculé de 19,20 % par rapport au trimestre précédent, en lien avec l'annonce du cessez-le-feu, tendance portée par la baisse marquée des prix des biens locaux (-37,18 %). Cette correction concerne notamment les carburants ainsi que les produits agricoles et alimentaires.

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. LES FONDS INJECTÉS DANS LE TRADING ONT ATTEINT 25 M USD EN 2025

L'Autorité palestinienne des marchés de capitaux a indiqué que les fonds injectés dans le trading via des sociétés de forex agréées ont atteint 25,2 M USD en 2025, pour des retraits de 15,5 M USD, laissant un encours net de 9,7 MUSD en fin d'année. Le régulateur souligne que l'octroi de licences vise à encadrer ce marché à haut risque et à lutter contre les pratiques illégales ; 54 bureaux non agréés ont ainsi été identifiés. Plus de 91 % des traders sont des hommes, majoritairement âgés de 18 à 35 ans, et les transactions portent principalement sur l'or, qui représente 58 % des contrats.

2. HAUSSE DES PRIX DE GROS DE PRÈS DE 10 % EN 2025

En complément des indications sur le coût de la vie dans les territoires palestiniens (cf. brève du 16

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	TP	SYRIE
POPULATION (MILLIONS) – 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,4	5,6	25*
PIB (Md\$ USD) – 2024^E	FMI / WEO	383	277	401	540	53	28	14*	21*
PIB / HAB. (USD) – 2024^E	FMI / WEO	3570	6247	4633	54192	4693	4470	2593*	869*
CROISSANCE PIB RÉEL (%) – 2024^E	FMI / WEO	2,4	0,3	3,5	0,9	2,5	-7,5	-26,6*	-1,5*
SOLDE BUDGÉTAIRE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	-7,1	-1,5	-4,1	-8,3	-8,3	0,4	-9,5*	-3,1*
DETTE PUBLIQUE (% PIB) – 2024^E	FMI / WEO	91	43	37	68	115	164	86*	n/a
RATING COFACE 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
INFLATION MENSUELLE EN G.A. (%)	STATISTIQUES OFFICIELLES	13,6	2,6	36	3,3	1,7	16,4	48,9	15
PMI MENSUEL	STATISTIQUES OFFICIELLES	50,1	n/a	48,7	50,2	n/a	51,3	n/a	n/a
EXPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1792	426	255	1714	306	426	28	29
IMPORTATIONS FRANÇAISES (M€) – 2024	DOUANES FRANÇAISES	1158	1949	48	1386	43	92	4	6

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE 2024

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH